



NOUVEAU

Service commun Droits des sols

Un accompagnement pour tous vos projets

La CC2SO accompagne les habitants et porteurs de projets des communes adhérentes dans leurs démarches d'urbanisme. Le service instruit les demandes pour le compte des communes, qui restent compétentes pour délivrer les autorisations de construire.

Ce que nous proposons :



Échange personnalisé :
analyser votre projet de construction, de rénovation ou d'extension en rendez-vous individuel.



Aide à l'élaboration du dossier : éviter les dossiers incomplets, lister les pièces nécessaires, etc.



Conseils sur le PLUi :
comprendre les règles applicables à votre terrain.



Un travail sous forme d'avant projet : anticiper les difficultés et proposer des solutions ou des alternatives

Ce que cela vous apporte :

- ✓ **Plus de sérénité :**
un dossier mieux préparé
- ✓ **Un service public proche de chez vous :** à la CC2SO chaque semaine, en commune chaque trimestre.
- ✓ **Des démarches simplifiées :**
aide pour remplir le formulaire et explications des pièces obligatoires
- ✓ **Échange avec un instructeur :**
appui technique sur les enjeux et contraintes du territoire.

Informations & contact :



Quand ?

Au téléphone : lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Permanences hebdomadaires :
mardi ou jeudi après-midi de 14h à 17h



Pour qui ?

Les habitants et porteurs de projets des 30 communes concernées



Où nous trouver ?

Siège de la CC2SO :
16bis route d'Aumale,
80290 Poix-de-Picardie
03 22 90 19 65
ou dans les permanences
(voir au dos)

Calendrier des permanences

du service Droit des sols



Date	Lieu	Horaires
OCTOBRE 2026		
Jeudi 1^{er} Octobre	📍 16 bis Rte d'Aumale / Poix-de-Picardie	14h → 17h
Mardi 6 Octobre	📍 Mairie de Fresneville	14h → 16h30
Jeudi 8 Octobre	📍 16 bis Rte d'Aumale / Poix-de-Picardie	14h → 17h
Mardi 13 Octobre	📍 Mairie de Rambures	9h30 → 12h
Jeudi 15 Octobre	📍 Mairie de Lignièrès-en-Vimeu 📍 16 bis Rte d'Aumale / Poix-de-Picardie	10h → 12h 14h → 17h
Jeudi 22 Octobre	📍 16 bis Rte d'Aumale / Poix-de-Picardie	14h → 17h
Jeudi 29 Octobre	📍 16 bis Rte d'Aumale / Poix-de-Picardie	14h → 17h

NOVEMBRE 2026		
Mardi 3 Novembre	📍 16 bis Rte d'Aumale / Poix-de-Picardie	14h → 17h
Jeudi 12 Novembre	📍 16 bis Rte d'Aumale / Poix-de-Picardie	14h → 17h
Mardi 17 Novembre	📍 16 bis Rte d'Aumale / Poix-de-Picardie	14h → 17h
Jeudi 26 Novembre	📍 16 bis Rte d'Aumale / Poix-de-Picardie	14h → 17h

DÉCEMBRE 2026		
Jeudi 3 Décembre	📍 16 bis Rte d'Aumale / Poix-de-Picardie	14h → 17h
Jeudi 10 Décembre	📍 16 bis Rte d'Aumale / Poix-de-Picardie	14h → 17h

Les 30 communes adhérentes :

- Andainville
- Aumâtre
- Avesnes-Chaussoy
- Bermesnil
- Cannessières
- Cerisy-Buleux
- Épaumesnil
- Étréjust
- Fontaine-le-Sec
- Forceville-en-Vimeu

- Foucaucourt-Hors-Nesle
- Framicourt
- Fresneville
- Fresnoy-Andainville
- Frettecuisse
- Heucourt-Croquoison
- Inval-Boiron
- Lignièrès-en-Vimeu
- Le Mazis
- Mouflières

- Neslette
- Neuville-au-Bois
- Rambures
- St-Aubin-Rivière
- St-Léger-sur-Bresle
- Saint-Maulvis
- Le Translay
- Vergies
- Villeroy
- Woirel



Pour plus d'informations :
www.cc2so.fr // 03 22 90 19 65